



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PME

Question écrite n° 75633

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des petites entreprises au regard de la loi sur les 35 heures. Afin d'assurer la pérennité économique de ces entreprises au moment où la concurrence européenne s'accroît de plus en plus, les chefs d'entreprise souhaitent une modification profonde de cette loi. Ils demandent donc le maintien du quota des 180 heures supplémentaires annuelles et au même taux (10 % sur les heures) pour l'année 2003. En effet, une telle mesure ainsi que le rétablissement de l'abattement de cotisations pour l'embauche du premier salarié doivent permettre aux petites entreprises d'avoir les moyens nécessaires pour rester compétitif dans le cadre de la compétition mondiale. Aussi, il lui demande de répondre à leur attente.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75633

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2070